



Business  
Services

# Licence d'utilisation du logiciel Unik PC

**IMPORTANT : AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL OU D'INSTALLER SES EXTENSIONS (PLUG-IN), LISEZ ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS DE L'ACCORD DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL UNIK PC CI-DESSOUS.**

**N.B. : A L'EXCEPTION DU PLUG-IN « CLICKTOCALL », L'UTILISATION DU LOGICIEL UNIK PC NE REQUIERT L'INSTALLATION D'AUCUN COMPOSANT LOGICIEL, COOKIE, OU FICHER TEMPORAIRE SUR VOTRE PC.**

La société Orange France (ci-après dénommée « Orange ») met à la disposition des clients entreprises d'Orange (ci-après dénommés « les Utilisateurs »), un ensemble de fonctionnalités permettant de bénéficier de services mobilité entreprises depuis leur micro-ordinateur de type PC connecté à Internet (l'ensemble est ci-après dénommé « le Service » ou « Unik PC »).

Pour bénéficier dudit Service, les Utilisateurs sont tenus d'avoir préalablement souscrit l'option Unik PC (ci-après dénommée « l'Option ») et de disposer de la clé Unik PC (ci-après dénommée « la Clé ») délivrée par Orange lors de l'activation de l'Option et contenant notamment :

- la carte SIM permettant l'identification de l'Utilisateur sur le réseau GSM via la technologie UMA ;
- le logiciel Unik PC (ci-après « le Logiciel ») permettant l'accès aux services de communications disponibles sur le réseau GSM d'Orange via la technologie UMA, et notamment l'émission et à la réception d'appels voix ainsi que l'envoi de SMS depuis tout micro-ordinateur de type PC compatible, connecté à Internet en Haut Débit.

La présente licence a pour objet de définir les conditions aux termes desquelles l'Utilisateur (ci-après « vous ») bénéficiera :

- d'un droit d'utilisation du Logiciel dans le cadre du Service visé ci-dessus dont les conditions spécifiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.orange-business.com> ;
- de la fourniture des mises à jour du Logiciel.

Le téléchargement et les mises à jour du Logiciel se font à partir du Logiciel lui-même, suivant le mode opératoire décrit dans le guide utilisateur disponible à l'adresse suivante : <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc>

## 1 - DEFINITIONS

**Plug-in** : désigne un composant logiciel permettant d'ajouter des fonctionnalités supplémentaires à un autre logiciel. Au titre des présentes, ce terme désigne le composant logiciel « ClickToCall » permettant d'initier un appel voix ou d'envoyer un SMS à partir des applications de type Microsoft Outlook, Microsoft Internet Explorer et Mozilla Firefox. L'utilisation de cette fonctionnalité requiert de procéder à l'installation sur votre PC dudit composant, selon les spécifications décrites dans le guide utilisateur disponible à l'adresse <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc> et dans le respect des termes des présentes.

**Code PIN** : abréviation de Personal Identification Number (Numéro d'Identification Personnel), désigne le code d'accès personnel et confidentiel communiqué par Orange au Client lors de la livraison de la Clé, destiné à vous protéger de toute utilisation abusive de l'Option, ainsi qu'à garantir la confidentialité des données sauvegardées sur l'espace de stockage sécurisé de la Clé.

## **2 - DROIT D'UTILISATION (HORS LOGICIELS LIBRES)**

2.1 Orange vous concède une licence non exclusive, non transmissible et non cessible d'Utilisation du Logiciel aux seules conditions prévues dans le cadre des présentes.

On entend par « Utilisation » : l'accès au Logiciel, l'installation de tout ou partie de celui-ci ainsi que des extensions (Plug-in) qui lui sont associées, son téléchargement, sa copie ou tout autre avantage tiré de l'utilisation de ses fonctionnalités, dans la limite de ce qui est expressément consenti dans le cadre des présentes.

Le droit d'utilisation du Logiciel est par ailleurs strictement réservé à une utilisation conjointe et indissociable du service voix mobile Orange et requiert en outre :

- de disposer d'un abonnement voix de la gamme mobilité entreprises, dont le contrat n'est ni suspendu, ni en cours de résiliation et ne fait pas l'objet d'un recouvrement ;
- d'être titulaire d'une Option.

La mise à disposition du Logiciel ne constitue ni une vente, ni une location. Le logiciel est concédé à titre gratuit, afin de vous permettre d'accéder au Service et de bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités qui lui sont associées. Il ne peut être ni prêté, ni loué, ni vendu, ni commercialisé, ni mis à disposition, ni utilisé au profit de tiers, sous quelque forme que se soit, à titre gratuit ou onéreux, autrement que du propre fait d'Orange.

Vous avez le droit non exclusif, non transmissible d'utiliser le Logiciel sur un ou plusieurs ordinateurs. Vous vous engagez à ne pas reproduire, représenter, traduire, arranger, modifier ou adapter le Logiciel ou tout ou partie de celui-ci.

Au titre de la Licence, vous avez le droit :

- (i) d'installer les plug-in associés au Logiciel ;
- (ii) d'effectuer une seule copie de sauvegarde de tout ou partie du Logiciel en langage machine, aux fins exclusives de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit impérativement reproduire les informations relatives aux droits d'auteurs du Logiciel ;
- (iii) d'utiliser le Logiciel et effectuer les mises à jour.

### **2.2 Acceptation et modification des conditions d'utilisation**

Orange se réserve le droit de modifier la présente Licence d'utilisation à sa seule discrétion et sans préavis en affichant les nouvelles conditions de Licence sur le site <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc>

Il vous appartient de lire régulièrement la Licence d'utilisation et de vous y conformer. L'utilisation du Service postérieurement à la divulgation des nouvelles conditions de Licence sur le site mentionné précédemment, entraîne votre acceptation tacite de ce changement.

## **3 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Orange déclare être investie de tous les droits de propriété intellectuelle l'autorisant à distribuer le Logiciel et lui permettant de concéder la présente Licence d'utilisation.

Notamment, le Logiciel intègre les droits :

- associés au composant logiciel Smart Dongle for Orange, détenus dans leur ensemble par Gemalto N.V . et qui sont protégés par le Code de la propriété Intellectuelle, d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés au composant logiciel vFone 5.0 for Orange, détenus dans leur ensemble par Vitendo Systems Inc., et qui sont protégés par des lois de copyright des Etats-Unis , d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés au composant logiciel Dmailer for Orange – Contact Import Module, détenus dans leur ensemble par Dmailer S.A., et qui sont protégés par le Code de la propriété Intellectuelle, d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés aux logiciels libres :
  - Mozilla Firefox® 2.0.0.14, fourni tel quel, sans aucune modification apportée par rapport à la version originale de Mozilla, dont le contrat de licence d'utilisation figure en annexe de la présente Licence et sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mozilla.org/foundation/licensing.html>

La présente Licence ne transfère aucun droit de propriété sur tout ou partie des éléments du Logiciel à votre profit, Orange restant seul titulaire de tous les droits sur ce Logiciel.

Le Logiciel est protégé par le Code de la propriété intellectuelle, les dispositions des traités internationaux ainsi que toutes les législations applicables sur le droit d'auteur.

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel (notamment et de manière non limitative, ceux afférents à toute image, photographie, animation, vidéo, son, musique, texte et mini application intégrés au Logiciel), à la documentation imprimée qui éventuellement l'accompagne et à toute copie de sauvegarde du Logiciel, sont détenus par Orange. En conséquence, est interdite toute copie du manuel ou des documentations techniques associées au Logiciel.

Tous les droits non expressément concédés au titre de la présente Licence sont réservés par Orange.

#### **4 – EXCLUSION DE GARANTIE**

Orange garantit l'adéquation du Logiciel avec le Service. Orange garantit que le Logiciel correspond substantiellement aux fonctionnalités décrites dans le manuel d'utilisation.

Les droits d'utilisation du Logiciel ne sont concédés que dans la mesure où celui-ci est utilisé depuis un micro-ordinateur de type PC disposant :

- d'un système d'exploitation de type Microsoft Windows Vista SP1, Microsoft Windows XP SP2 ou version ultérieure, Microsoft Windows 2000 SP4 ;
- d'un processeur de type Pentium 1GHz ou supérieur ;
- d'une mémoire vive (RAM) supérieure ou égale à 512 Mo ;
- d'une carte son avec micro et haut-parleurs ;
- d'un port USB 2.0 libre.
- s'agissant de l'utilisation de la fonctionnalité « ClickToCall » :
  - d'un espace disque libre de taille supérieure ou égale à 50 Mo ;
  - d'un client de messagerie de type Microsoft Outlook 2003 ou version ultérieure ;
  - d'un navigateur de type Internet explorer 6.0 ou version ultérieure, ou de type Firefox 2.0 ou version ultérieure.

Orange n'accorde aucune garantie expresse ou implicite, quant à l'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur et notamment sur la disponibilité du Logiciel et la fiabilité des résultats obtenus par l'utilisation du Logiciel. Par ailleurs, Orange ne donne aucune garantie concernant le Logiciel ou la documentation afférente en termes d'exactitude, de précision, de fiabilité ou autre.

Vous reconnaissez assumer tous les risques liés aux résultats et aux performances du Logiciel et de la documentation afférente.

#### **5 - RESPONSABILITE**

Orange ne garantit pas que le Logiciel fonctionnera correctement dans n'importe quel environnement informatique ou que son fonctionnement sera infaillible.

Orange exclut toute responsabilité pour tous les dommages, directs ou indirects, consécutifs à la performance, à l'utilisation ou à l'incapacité d'utilisation du Logiciel, notamment pour pertes de bénéfices, manques à gagner, pertes ou altérations de données, pertes de clientèle, trouble commercial quelconque résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Logiciel, du mauvais fonctionnement ou de la défaillance du Logiciel, et ce, quelqu'en soit la cause.

Orange ne pourra en particulier être tenue responsable :

- des services rendus par des prestataires de services indépendants. Toute réclamation concernant ces services doit être adressée directement aux prestataires les ayant rendus ;
- en cas de dégradations éventuelles des informations, des programmes, des fichiers ou des bases de données de l'Utilisateur consécutives à l'utilisation du Logiciel ;
- en cas de mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur ;
- en cas de mauvais paramétrage des matériels informatiques employés pour accéder au Service et/ou de leurs accessoires ;
- en cas d'utilisation du Service consécutive à une divulgation, une désactivation, une perte ou un vol du code PIN de l'Utilisateur (code d'accès personnel et confidentiel), et plus généralement, d'utilisation dudit Service par une personne non autorisée, et/ou non consécutive à une faute d'Orange ;
- en cas de perturbation ou d'interruption des services accessibles sur le réseau Internet ;
- en cas d'indisponibilité ou de dysfonctionnement de l'accès au Service depuis le réseau privé virtuel d'une entreprise ;

- en cas de perturbations et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des Opérateurs Tiers.

Orange ne saurait être tenue pour responsable de toute inexécution, par l'Utilisateur, de ses obligations notamment des consignes d'utilisation et de fonctionnement au titre des présentes conditions d'utilisation.

## **6 - DUREE**

Tant que les conditions nécessaires à l'utilisation du Service son réunies, la présente Licence est consentie pour une durée indéterminée à compter de la première utilisation de la Clé.

## **7 - ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR**

Vous vous engagez à respecter la Licence d'utilisation.

Vous vous engagez également à avoir les capacités et performances techniques et disposer de tous les équipements informatiques et logiciels nécessaires à l'utilisation du Logiciel.

Vous prenez toutes les mesures nécessaires pour que vos employés, agents, ayants droit ou autres personnes sous votre direction ou votre contrôle et qui ont accès au Logiciel ou à la documentation qui l'accompagne, respectent les modalités de la présente Licence.

Vous vous engagez à ne pas enlever ou tenter d'enlever les mentions de copyright pouvant apparaître sur le Logiciel.

Par ailleurs, vous vous engagez à ne jamais modifier ou tenter de modifier, copier, traduire, adapter, arranger, reproduire, séparer, désassembler ou décompiler de quelque manière que ce soit le Logiciel mis à votre disposition.

Vous vous engagez également à ne pas tenter de quelque manière que ce soit de découvrir le code source du Logiciel.

Vous garantisiez Orange contre toute utilisation illicite, non conforme et/ou non autorisée des informations accessibles sur le Logiciel par vous-même ou un tiers.

Vous garantisiez également Orange contre toute modification des informations accessibles sur le Logiciel par vous-même ou un tiers.

## **8 - RESILIATION**

La résiliation sera automatique si l'Utilisateur ne se conforme pas aux limitations décrites ci-dessus.

Dans l'éventualité où l'Option serait résiliée, pour quelque raison que ce soit, vous vous engagez à cesser d'utiliser le Logiciel à compter de la date effective de ladite résiliation et vous engagez à désinstaller le plug-in associé de l'ensemble des PC concernés.

## **9 - DISPOSITIONS GENERALES**

La présente Licence est régie par le droit français. Si une disposition du contrat devait être tenue pour non valide ou déclarée telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

En cas de litige, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable.

A défaut, tout différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation de la présente Licence sera soumis à la seule compétence des tribunaux de Paris.

La présente Licence ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente Licence est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

## **10- CONFIDENTIALITE**

Vous êtes informé du fait que les techniques, méthodes et outils de programmation contenus dans le Logiciel sont couverts par le secret et la plus stricte confidentialité.

## ANNEXE : CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX

Modalités et conditions d'utilisation du logiciel.

Ce texte est une traduction officieuse en français du contrat de licence d'utilisation du logiciel Mozilla Firefox. Cette traduction des conditions de licence de la présente copie de Mozilla Firefox n'a pas valeur juridique, celle-ci est l'exclusivité de l'original en anglais. Toutefois, nous espérons que cette traduction aidera les utilisateurs francophones à mieux comprendre le contrat de licence d'utilisation du logiciel Mozilla Firefox.

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX  
Version 2.0, mai 2008

UNE VERSION EN CODE SOURCE DE CERTAINES FONCTIONS DU NAVIGATEUR FIREFOX QUE VOUS POUVEZ UTILISER, MODIFIER ET DISTRIBUER VOUS EST OFFERTE GRATUITEMENT SUR LE SITE WWW.MOZILLA.ORG, SELON LES MODALITES DE LA LICENCE PUBLIQUE MOZILLA et d'autres licences d'utilisation de logiciels libres.

La version en code exécutable jointe de Mozilla Firefox et les documents associés (le « logiciel ») sont mis à votre disposition selon les modalités du présent CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX (LE « CONTRAT »). EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ », OU EN INSTALLANT OU EN UTILISANT LE NAVIGATEUR MOZILLA FIREFOX, VOUS CONSENTEZ A ETRE LIE PAR LE CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES MODALITES ET CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT, NE CLIQUEZ PAS SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ » ET N'INSTALLEZ NI N'UTILISEZ AUCUNE PARTIE DU NAVIGATEUR MOZILLA FIREFOX.

AU COURS DU PROCESSUS D'INSTALLATION DE MOZILLA FIREFOX ET ULTERIEUREMENT, LA POSSIBILITE D'INSTALLER DES COMPOSANTS SUPPLEMENTAIRES PROVENANT DE FOURNISSEURS DE LOGICIELS TIERS PEUT VOUS ETRE OFFERTE. L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DE CES COMPOSANTS TIERS PEUVENT ETRE REGIES PAR DES CONTRATS DE LICENCE SUPPLEMENTAIRES.

1. OCTROI DE LICENCE. Mozilla Corporation vous octroie une licence non exclusive vous autorisant à utiliser la version en code exécutable du logiciel. Ce contrat régit également toute mise à jour fournie par Mozilla, qui remplacerait et/ou compléterait le logiciel original, sauf si une telle mise à jour devait s'accompagner d'une licence distincte, auquel cas les modalités de cette licence prévaudraient.

2. RESILIATION. En cas de non respect des dispositions du présent contrat, votre droit d'utilisation du logiciel sera résilié immédiatement et sans préavis, mais toutes les dispositions du contrat, à l'exception de l'octroi de licence (paragraphe 1), resteront en vigueur même après cette résiliation. En cas de résiliation, vous devez détruire toutes les copies du logiciel.

3. DROITS DE PROPRIETE. Certaines parties du logiciel sont disponibles sous forme de code source selon les modalités de la licence publique Mozilla et d'autres licences d'utilisation de logiciels libres (collectivement, les « licences d'utilisation de logiciels libres »), sur le site <http://www.mozilla.org>. Aucune disposition du présent contrat ne doit être interprétée de manière à limiter quelque droit que ce soit, garanti dans le cadre des licences d'utilisation de logiciels libres. Sous réserve de ce qui précède, Mozilla, en son propre nom et au nom de ses donneurs de licence, se réserve par la présente tous les droits de propriété intellectuelle concernant le logiciel, à l'exception des droits expressément octroyés dans le présent contrat. Vous ne devez ni enlever ni modifier quelque marque de commerce, logo, copyright ou autre avis relatif au droit de propriété que ce soit, présent dans ou sur le logiciel. Cette licence ne vous donne aucun droit d'utiliser les marques de commerce, marques de service ou logos de Mozilla ou de ses donneurs de licence.

4. EXONERATION DE GARANTIE. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET AVEC TOUS SES DEFANTS. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, MOZILLA ET LES DISTRIBUTEURS ET DONNEURS DE LICENCE DE MOZILLA DECLARENT PAR LA PRESENTE N'OFFRIR AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES ASSURANT QUE LE LOGICIEL EST EXEMPT DE DEFANTS, COMMERCIALISABLE, ADAPTE A UN USAGE PARTICULIER ET CONFORME AUX REGLES DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. VOUS ASSUMEZ L'ENTIERE RESPONSABILITE DES RISQUES ENCOURUS EN CHOISSANT LE LOGICIEL POUR LES USAGES QUE VOUS VOULEZ EN FAIRE ET EGALEMENT EN CE QUI CONCERNE LA QUALITE ET LES PERFORMANCES DU LOGICIEL. CETTE RESTRICTION S'APPLIQUE NONOBTANT L'INADAPTABILITE DE TOUTE SOLUTION APPORTEE. CERTAINES JURIDICTIONS NE

PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES GARANTIES TACITES, CETTE EXONERATION DE GARANTIE PEUT DONC NE PAS VOUS ETRE APPLICABLE.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITE. SAUF OBLIGATION LEGALE, MOZILLA ET SES DISTRIBUTEURS, ADMINISTRATEURS, DONNEURS DE LICENCE, COLLABORATEURS ET AGENTS (COLLECTIVEMENT, LE « GROUPE MOZILLA ») NE SONT PAS RESPONSABLES DES EVENTUELS DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES, CONSECUTIFS OU EXEMPLAIRES DECOULANT DU PRESENT CONTRAT OU S'Y ATTACHANT DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT OU LIES A L'UTILISATION DU LOGICIEL OU A L'INCAPACITE DE L'UTILISER, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES LIES A LA DEFECTION DE CLIENTS, L'INTERRUPTION DE TRAVAUX, LA PERTE DE REVENUS, LA PERTE DE DONNEES ET LA DEFAILLANCE OU LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT D'ORDINATEURS, MEME EN CAS DE MISE EN GARDE CONTRE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE (CONTRAT, QUASI-DELIT OU AUTRE) SUR LAQUELLE SE BASERAIT UNE EVENTUELLE DEMANDE. LA RESPONSABILITE COLLECTIVE DU GROUPE MOZILLA DANS LE CADRE DE CE CONTRAT NE PEUT DEPASSER 500 \$ (CINQ CENTS DOLLARS) OU LES DROITS (EVENTUELLEMENT) VERSES POUR LA LICENCE, LA SOMME LA PLUS ELEVEE ETANT RETENUE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSECUTIFS OU PARTICULIERS, CETTE EXCLUSION ET CETTE RESTRICTION PEUVENT DONC NE PAS VOUS ETRE APPLICABLES.

6. CONTROLES A L'EXPORTATION. La présente licence est soumise à toutes les restrictions applicables à l'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les lois, restrictions et réglementations en matière d'exportation et d'importation émanant de tout organisme ou autorité des Etats-Unis ou d'un pays étranger en liaison avec le logiciel ou son utilisation.

7. UTILISATEURS FINALS DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS. Le logiciel est un « article commercial » (commercial item) selon la définition de ce terme dans l'article 48 C.F.R. 2.101, consistant en un « logiciel informatique commercial » (commercial computer software) et une « documentation logicielle commerciale » (commercial computer software documentation) au sens où ces termes sont utilisés aux articles 48 C.F.R. 12.212 (sept. 1995) et 48 C.F.R. 227.7202 (juin 1995). Conformément aux articles 48 C.F.R. 12.212, 48 C.F.R. 27.405(b)(2) (juin 1998) et 48 C.F.R. 227.7202, tous les utilisateurs finals du gouvernement des Etats-Unis n'obtiennent que les droits concédés dans le présent contrat en faisant l'acquisition du logiciel.

8. DIVERS. (a) Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord intervenu entre Mozilla et vous, concernant l'objet qui y est traité, et il ne peut être modifié que par amendement écrit signé par un responsable habilité de Mozilla. (b) Sauf disposition contraire éventuelle du droit applicable, le présent contrat est régi par les lois de l'état de Californie (Etats-Unis), à l'exclusion de ses dispositions relatives au conflit des lois. (c) Ce contrat n'est pas régi par la convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. (d) Si quelque partie que ce soit de ce contrat est considérée invalide ou inapplicable, cette partie doit être interprétée de sorte à refléter l'intention initiale des parties, et les portions restantes resteront pleinement en vigueur. (e) La renonciation par l'une ou l'autre des parties à une modalité ou condition quelconque de ce contrat ou toute dénonciation dudit contrat, dans dans quelque circonstance que ce soit soit, ne constitue pas une renonciation à une telle modalité ou condition, ni une quelconque rupture ultérieure du contrat. (f) Sauf disposition légale contraire, la langue régissant le présent contrat est l'anglais. (g) Vous pouvez céder les droits qui vous sont octroyés en vertu de ce contrat à toute partie qui accepte ses modalités et convient d'être liée par elles; Mozilla Corporation peut céder les droits qui lui sont octroyés en vertu du présent contrat sans condition. (h) Le présent contrat lie les parties et entre en vigueur au bénéfice de celles-ci et de leurs successeurs et ayants droit autorisés.

**IMPORTANT : AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL OU D'INSTALLER SES EXTENSIONS (PLUG-IN), LISEZ ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS DE L'ACCORD DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL UNIK PC CI-DESSOUS, EGALEMENT DISPONIBLES A L'ADRESSE [HTTP:// WWW.ESPACE-UTILISATEUR.ORANGE-BUSINESS.COM/UNIKPC](http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc).**

**N.B. : A L'EXCEPTION DU PLUG-IN « CLICKTOCALL », L'UTILISATION DU LOGICIEL UNIK PC NE REQUIERT L'INSTALLATION D'AUCUN COMPOSANT LOGICIEL, COOKIE, OU FICHIER TEMPORAIRE SUR VOTRE PC.**

**EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ LA LICENCE D'UTILISATION » CI-APRES, VOUS (PERSONNE PHYSIQUE OU PERSONNE MORALE UNIQUE) RECONNAISSEZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES TERMES DE LA PRESENTE LICENCE D'UTILISATION, AINSI QUE DE SES ANNEXES RELATIVES A L'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX, LES COMPRENDRE ET ACCEPTEZ DE VOUS Y CONFORMER.**

**SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS L'INTEGRALITE DES TERMES ET CONDITIONS DE CETTE LICENCE, CLIQUEZ SUR LE BOUTON « JE REFUSE » ET N'INSTALLEZ PAS, N'UTILISEZ PAS OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL.**

La société Orange France (ci-après dénommée « Orange ») met à la disposition des clients entreprises d'Orange (ci-après dénommés « les Utilisateurs »), un ensemble de fonctionnalités permettant de bénéficier de services mobilité entreprises depuis leur micro-ordinateur de type PC connecté à Internet (l'ensemble est ci-après dénommé « le Service » ou « Unik PC »).

Pour bénéficier dudit Service, les Utilisateurs sont tenus d'avoir préalablement souscrit l'option Unik PC (ci-après dénommée « l'Option ») et de disposer de la clé Unik PC (ci-après dénommée « la Clé ») délivrée par Orange lors de l'activation de l'Option et contenant notamment :

- la carte SIM permettant l'identification de l'Utilisateur sur le réseau GSM via la technologie UMA ;
- le logiciel Unik PC (ci-après « le Logiciel ») permettant l'accès aux services de communications disponibles sur le réseau GSM d'Orange via la technologie UMA, et notamment l'émission et à la réception d'appels voix ainsi que l'envoi de SMS depuis tout micro-ordinateur de type PC compatible, connecté à Internet en Haut Débit.

La présente licence a pour objet de définir les conditions aux termes desquelles l'Utilisateur (ci-après « vous ») bénéficiera :

- d'un droit d'utilisation du Logiciel dans le cadre du Service visé ci-dessus dont les conditions spécifiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.orange-business.com> ;
- de la fourniture des mises à jour du Logiciel.

Le téléchargement et les mises à jour du Logiciel se font à partir du Logiciel lui-même, suivant le mode opératoire décrit dans le guide utilisateur disponible à l'adresse suivante : <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc>

## 1 - DEFINITIONS

**Plug-in** : désigne un composant logiciel permettant d'ajouter des fonctionnalités supplémentaires à un autre logiciel. Au titre des présentes, ce terme désigne le composant logiciel « ClickToCall » permettant d'initier un appel voix ou d'envoyer un SMS à partir des applications de type Microsoft Outlook, Microsoft Internet Explorer et Mozilla Firefox. L'utilisation de cette fonctionnalité requiert de procéder à l'installation sur votre PC dudit composant, selon les spécifications décrites dans le guide utilisateur disponible à l'adresse <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc> et dans le respect des termes des présentes.

**Code PIN** : abréviation de Personal Identification Number (Numéro d'Identification Personnel), désigne le code d'accès personnel et confidentiel communiqué par Orange au Client lors de la livraison de la Clé, destiné à vous protéger de toute utilisation abusive de l'Option, ainsi qu'à garantir la confidentialité des données sauvegardées sur l'espace de stockage sécurisé de la Clé.

## 2 - DROIT D'UTILISATION (HORS LOGICIELS LIBRES)

2.1 Orange vous concède une licence non exclusive, non transmissible et non cessible d'utilisation du Logiciel aux seules conditions prévues dans le cadre des présentes.

On entend par « Utilisation » : l'accès au Logiciel, l'installation de tout ou partie de celui-ci ainsi que des extensions (Plug-in) qui lui sont associées, son téléchargement, sa copie ou tout autre avantage tiré de l'utilisation de ses fonctionnalités, dans la limite de ce qui est expressément consenti dans le cadre des présentes.

Le droit d'utilisation du Logiciel est par ailleurs strictement réservé à une utilisation conjointe et indissociable du service voix mobile Orange et requiert en outre :

- de disposer d'un abonnement voix de la gamme mobilité entreprises, dont le contrat n'est ni suspendu, ni en cours de résiliation et ne fait pas l'objet d'un recouvrement ;
- d'être titulaire d'une Option

La mise à disposition du Logiciel ne constitue ni une vente, ni une location. Le logiciel est concédé à titre gratuit, afin de vous permettre d'accéder au Service et de bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités qui lui sont associées. Il ne peut être ni prêté, ni loué, ni vendu, ni commercialisé, ni mis à disposition, ni utilisé au profit de tiers, sous quelque forme que se soit, à titre gratuit ou onéreux, autrement que du propre fait d'Orange.

Vous avez le droit non exclusif, non transmissible d'utiliser le Logiciel sur un ou plusieurs ordinateurs. Vous vous engagez à ne pas reproduire, représenter, traduire, arranger, modifier ou adapter le Logiciel ou tout ou partie de celui-ci.

Au titre de la Licence, vous avez le droit :

- (i) d'installer les plug-in associés au Logiciel ;
- (ii) d'effectuer une seule copie de sauvegarde de tout ou partie du Logiciel en langage machine, aux fins exclusives de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit impérativement reproduire les informations relatives aux droits d'auteurs du Logiciel ;
- (iii) d'utiliser le Logiciel et effectuer les mises à jour.

### 2.2 Acceptation et modification des conditions d'utilisation

Orange se réserve le droit de modifier la présente Licence d'utilisation à sa seule discrétion et sans préavis en affichant les nouvelles conditions de Licence sur le site <http://www.espace-utilisateur.orange-business.com/unikpc>

Il vous appartient de lire régulièrement la Licence d'utilisation et de vous y conformer. L'utilisation du Service postérieurement à la divulgation des nouvelles conditions de Licence sur le site mentionné précédemment, entraîne votre acceptation tacite de ce changement.

## 3 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Orange déclare être investie de tous les droits de propriété intellectuelle l'autorisant à distribuer le Logiciel et lui permettant de concéder la présente Licence d'utilisation.

Notamment, le Logiciel intègre les droits :

- associés au composant logiciel **Smart Dongle for Orange**, détenus dans leur ensemble par Gemalto N.V . et qui sont protégés par le Code de la propriété Intellectuelle, d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés au composant logiciel **vFone 5.0 for Orange**, détenus dans leur ensemble par Vitendo Systems Inc., et qui sont protégés par des lois de copyright des Etats-Unis , d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés au composant logiciel **Dmailer for Orange – Contact Import Module**, détenus dans leur ensemble par Dmailer S.A., et qui sont protégés par le Code de la propriété Intellectuelle, d'autres lois de copyright applicables et des dispositions des traités internationaux ;
- associés aux logiciels libres :
  - **Mozilla Firefox® 2.0.0.14**, fourni tel quel, sans aucune modification apportée par rapport à la version originale de Mozilla, dont le contrat de licence d'utilisation figure en annexe de la présente Licence et sont disponibles à l'adresse suivante :  
<http://www.mozilla.org/foundation/licensing.html>

La présente Licence ne transfère aucun droit de propriété sur tout ou partie des éléments du Logiciel à votre profit, Orange restant seul titulaire de tous les droits sur ce Logiciel.

Le Logiciel est protégé par le Code de la propriété intellectuelle, les dispositions des traités internationaux ainsi que toutes les législations applicables sur le droit d'auteur.

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel (notamment et de manière non limitative, ceux afférents à toute image, photographie, animation, vidéo, son, musique, texte et mini application intégrés au Logiciel), à la documentation imprimée qui éventuellement l'accompagne et à toute copie de sauvegarde du Logiciel, sont détenus par Orange. En conséquence, est interdite toute copie du manuel ou des documentations techniques associées au Logiciel.

Tous les droits non expressément concédés au titre de la présente Licence sont réservés par Orange.

#### **4 – EXCLUSION DE GARANTIE**

Orange garantit l'adéquation du Logiciel avec le Service. Orange garantit que le Logiciel correspond substantiellement aux fonctionnalités décrites dans le manuel d'utilisation.

Les droits d'utilisation du Logiciel ne sont concédés que dans la mesure où celui-ci est utilisé depuis un micro-ordinateur de type PC disposant :

- d'un système d'exploitation de type Microsoft Windows Vista SP1, Microsoft Windows XP SP2 ou version ultérieure, Microsoft Windows 2000 SP4 ;
- d'un processeur de type Pentium 1GHz ou supérieur ;
- d'une mémoire vive (RAM) supérieure ou égale à 512 Mo ;
- d'une carte son avec micro et haut-parleurs ;
- d'un port USB 2.0 libre.
- s'agissant de l'utilisation de la fonctionnalité « ClickToCall » :
  - d'un espace disque libre de taille supérieure ou égale à 50 Mo ;
  - d'un client de messagerie de type Microsoft Outlook 2003 ou version ultérieure ;
  - d'un navigateur de type Internet explorer 6.0 ou version ultérieure, ou de type Firefox 2.0 ou version ultérieure.

Orange n'accorde aucune garantie expresse ou implicite, quant à l'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur et notamment sur la disponibilité du Logiciel et la fiabilité des résultats obtenus par l'utilisation du Logiciel. Par ailleurs, Orange ne donne aucune garantie concernant le Logiciel ou la documentation afférente en termes d'exactitude, de précision, de fiabilité ou autre.

Vous reconnaissez assumer tous les risques liés aux résultats et aux performances du Logiciel et de la documentation afférente.

#### **5 - RESPONSABILITE**

Orange ne garantit pas que le Logiciel fonctionnera correctement dans n'importe quel environnement informatique ou que son fonctionnement sera infaillible.

Orange exclut toute responsabilité pour tous les dommages, directs ou indirects, consécutifs à la performance, à l'utilisation ou à l'incapacité d'utilisation du Logiciel, notamment pour pertes de bénéfices, manques à gagner, pertes ou altérations de données, pertes de clientèle, trouble commercial quelconque résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Logiciel, du mauvais fonctionnement ou de la défaillance du Logiciel, et ce, quelqu'en soit la cause.

Orange ne pourra en particulier être tenue responsable :

- des services rendus par des prestataires de services indépendants. Toute réclamation concernant ces services doit être adressée directement aux prestataires les ayant rendus ;
- en cas de dégradations éventuelles des informations, des programmes, des fichiers ou des bases de données de l'Utilisateur consécutives à l'utilisation du Logiciel ;
- en cas de mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur ;
- en cas de mauvais paramétrage des matériels informatiques employés pour accéder au Service et/ou de leurs accessoires ;

- en cas d'utilisation du Service consécutive à une divulgation, une désactivation, une perte ou un vol du code PIN de l'Utilisateur (code d'accès personnel et confidentiel), et plus généralement, d'utilisation dudit Service par une personne non autorisée, et/ou non consécutive à une faute d'Orange ;
- en cas de perturbation ou d'interruption des services accessibles sur le réseau Internet ;
- en cas d'indisponibilité ou de dysfonctionnement de l'accès au Service depuis le réseau privé virtuel d'une entreprise ;
- en cas de perturbations et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des Opérateurs Tiers.

Orange ne saurait être tenue pour responsable de toute inexécution, par l'Utilisateur, de ses obligations notamment des consignes d'utilisation et de fonctionnement au titre des présentes conditions d'utilisation.

## **6 - DUREE**

Tant que les conditions nécessaires à l'utilisation du Service son réunies, la présente Licence est consentie pour une durée indéterminée à compter de la première utilisation de la Clé.

## **7 - ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR**

Vous vous engagez à respecter la Licence d'utilisation.

Vous vous engagez également à avoir les capacités et performances techniques et disposer de tous les équipements informatiques et logiciels nécessaires à l'utilisation du Logiciel.

Vous prenez toutes les mesures nécessaires pour que vos employés, agents, ayants droit ou autres personnes sous votre direction ou votre contrôle et qui ont accès au Logiciel ou à la documentation qui l'accompagne, respectent les modalités de la présente Licence.

Vous vous engagez à ne pas enlever ou tenter d'enlever les mentions de copyright pouvant apparaître sur le Logiciel.

Par ailleurs, vous vous engagez à ne jamais modifier ou tenter de modifier, copier, traduire, adapter, arranger, reproduire, séparer, désassembler ou décompiler de quelque manière que ce soit le Logiciel mis à votre disposition.

Vous vous engagez également à ne pas tenter de quelque manière que ce soit de découvrir le code source du Logiciel.

Vous garanzissez Orange contre toute utilisation illicite, non conforme et/ou non autorisée des informations accessibles sur le Logiciel par lui-même ou un tiers.

Vous garanzissez également Orange contre toute modification des informations accessibles sur le Logiciel par lui-même ou un tiers.

## **8 - RESILIATION**

La résiliation sera automatique si l'utilisateur ne se conforme pas aux limitations décrites ci-dessus.

Dans l'éventualité où l'Option serait résiliée, pour quelque raison que ce soit, vous vous engagez à cesser d'utiliser le Logiciel à compter de la date effective de ladite résiliation et vous engagez à désinstaller le plug-in associé de l'ensemble des PC concernés.

## **9 - DISPOSITIONS GENERALES**

La présente Licence est régie par le droit français. Si une disposition du contrat devait être tenue pour non valide ou déclarée telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

En cas de litige, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable.

A défaut, tout différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation de la présente Licence sera soumis à la seule compétence des tribunaux de Paris.

La présente Licence ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente Licence est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

## **10- CONFIDENTIALITE**

Vous êtes informé du fait que les techniques, méthodes et outils de programmation contenus dans le Logiciel sont couverts par le secret et la plus stricte confidentialité.

## ANNEXE : CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX

Modalités et conditions d'utilisation du logiciel.

Ce texte est une traduction officieuse en français du contrat de licence d'utilisation du logiciel Mozilla Firefox. Cette traduction des conditions de licence de la présente copie de Mozilla Firefox n'a pas valeur juridique, celle-ci est l'exclusivité de l'original en anglais. Toutefois, nous espérons que cette traduction aidera les utilisateurs francophones à mieux comprendre le contrat de licence d'utilisation du logiciel Mozilla Firefox.

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX  
Version 2.0, mai 2008

UNE VERSION EN CODE SOURCE DE CERTAINES FONCTIONS DU NAVIGATEUR FIREFOX QUE VOUS POUVEZ UTILISER, MODIFIER ET DISTRIBUER VOUS EST OFFERTE GRATUITEMENT SUR LE SITE [WWW.MOZILLA.ORG](http://WWW.MOZILLA.ORG), SELON LES MODALITES DE LA LICENCE PUBLIQUE MOZILLA et d'autres licences d'utilisation de logiciels libres.

La version en code exécutable jointe de Mozilla Firefox et les documents associés (le « logiciel ») sont mis à votre disposition selon les modalités du présent CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL MOZILLA FIREFOX (LE « CONTRAT »). EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ », OU EN INSTALLANT OU EN UTILISANT LE NAVIGATEUR MOZILLA FIREFOX, VOUS CONSENTEZ A ETRE LIE PAR LE CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES MODALITES ET CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT, NE CLIQUEZ PAS SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ » ET N'INSTALLEZ NI N'UTILISEZ AUCUNE PARTIE DU NAVIGATEUR MOZILLA FIREFOX. AU COURS DU PROCESSUS D'INSTALLATION DE MOZILLA FIREFOX ET ULTERIEUREMENT, LA POSSIBILITE D'INSTALLER DES COMPOSANTS SUPPLEMENTAIRES PROVENANT DE FOURNISSEURS DE LOGICIELS TIERS PEUT VOUS ETRE OFFERTE. L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DE CES COMPOSANTS TIERS PEUVENT ETRE REGIES PAR DES CONTRATS DE LICENCE SUPPLEMENTAIRES.

1. OCTROI DE LICENCE. Mozilla Corporation vous octroie une licence non exclusive vous autorisant à utiliser la version en code exécutable du logiciel. Ce contrat régit également toute mise à jour fournie par Mozilla, qui remplacerait et/ou compléterait le logiciel original, sauf si une telle mise à jour devait s'accompagner d'une licence distincte, auquel cas les modalités de cette licence prévaudraient.

2. RESILIATION. En cas de non respect des dispositions du présent contrat, votre droit d'utilisation du logiciel sera résilié immédiatement et sans préavis, mais toutes les dispositions du contrat, à l'exception de l'octroi de licence (paragraphe 1), resteront en vigueur même après cette résiliation. En cas de résiliation, vous devez détruire toutes les copies du logiciel.

3. DROITS DE PROPRIETE. Certaines parties du logiciel sont disponibles sous forme de code source selon les modalités de la licence publique Mozilla et d'autres licences d'utilisation de logiciels libres (collectivement, les « licences d'utilisation de logiciels libres »), sur le site <http://www.mozilla.org>. Aucune disposition du présent contrat ne doit être interprétée de manière à limiter quelque droit que ce soit, garanti dans le cadre des licences d'utilisation de logiciels libres. Sous réserve de ce qui précède, Mozilla, en son propre nom et au nom de ses donneurs de licence, se réserve par la présente tous les droits de propriété intellectuelle concernant le logiciel, à l'exception des droits expressément octroyés dans le présent contrat. Vous ne devez ni enlever ni modifier quelque marque de commerce, logo, copyright ou autre avis relatif au droit de propriété que ce soit, présent dans ou sur le logiciel. Cette licence ne vous donne aucun droit d'utiliser les marques de commerce, marques de service ou logos de Mozilla ou de ses donneurs de licence.

4. EXONERATION DE GARANTIE. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET AVEC TOUS SES DEFAULTS. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, MOZILLA ET LES DISTRIBUTEURS ET DONNEURS DE LICENCE DE MOZILLA DECLARENT PAR LA PRESENTE N'OFFRIR AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES ASSURANT QUE LE LOGICIEL EST EXEMPT DE DEFAULTS, COMMERCIALISABLE, ADAPTE A UN USAGE PARTICULIER ET CONFORME AUX REGLES DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. VOUS ASSUMEZ L'ENTIERE RESPONSABILITE DES RISQUES ENCOURUS EN CHOISSANT LE LOGICIEL POUR LES USAGES QUE VOUS VOULEZ EN FAIRE ET EGALEMENT EN CE QUI CONCERNE LA QUALITE ET LES PERFORMANCES DU LOGICIEL. CETTE RESTRICTION S'APPLIQUE NONOBTANT L'INADAPTABILITE DE TOUTE SOLUTION APPOREE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES GARANTIES TACITES, CETTE EXONERATION DE GARANTIE PEUT DONC NE PAS VOUS ETRE APPLICABLE.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITE. SAUF OBLIGATION LEGALE, MOZILLA ET SES DISTRIBUTEURS, ADMINISTRATEURS, DONNEURS DE LICENCE, COLLABORATEURS ET AGENTS (COLLECTIVEMENT, LE « GROUPE MOZILLA ») NE SONT PAS RESPONSABLES DES EVENTUELS DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES, CONSECUTIFS OU EXEMPLAIRES DECOULANT DU PRESENT CONTRAT OU S'Y ATTACHANT DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT OU LIES A L'UTILISATION DU LOGICIEL OU A L'INCAPACITE DE L'UTILISER, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES LIES A LA DEFECTION DE CLIENTS, L'INTERRUPTION DE TRAVAUX, LA PERTE DE REVENUS, LA PERTE DE DONNEES ET LA DEFAILLANCE OU LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT D'ORDINATEURS, MEME EN CAS DE MISE EN GARDE CONTRE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ET QUELLE QUE SOIT LA THEORIE (CONTRAT, QUASIDELIT OU AUTRE) SUR LAQUELLE SE BASERAIT UNE EVENTUELLE DEMANDE. LA RESPONSABILITE COLLECTIVE DU GROUPE MOZILLA DANS LE CADRE DE CE CONTRAT NE PEUT DEPASSER 500 \$ (CINQ CENTS DOLLARS) OU LES DROITS (EVENTUELLEMENT) VERSES POUR LA LICENCE, LA SOMME LA PLUS ELEVEE ETANT RETENUE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES,

CONSECUTIFS OU PARTICULIERS, CETTE EXCLUSION ET CETTE RESTRICTION PEUVENT DONC NE PAS VOUS ETRE APPLICABLES.

6. CONTROLES A L'EXPORTATION. La présente licence est soumise à toutes les restrictions applicables à l'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les lois, restrictions et réglementations en matière d'exportation et d'importation émanant de tout organisme ou autorité des Etats-Unis ou d'un pays étranger en liaison avec le logiciel ou son utilisation.

7. UTILISATEURS FINALS DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS. Le logiciel est un « article commercial » (commercial item) selon la définition de ce terme dans l'article 48 C.F.R. 2.101, consistant en un « logiciel informatique commercial » (commercial computer software) et une « documentation logicielle commerciale » (commercial computer software documentation) au sens où ces termes sont utilisés aux articles 48 C.F.R. 12.212 (sept. 1995) et 48 C.F.R. 227.7202 (juin 1995). Conformément aux articles 48 C.F.R. 12.212, 48 C.F.R. 27.405(b)(2) (juin 1998) et 48 C.F.R. 227.7202, tous les utilisateurs finals du gouvernement des Etats-Unis n'obtiennent que les droits concédés dans le présent contrat en faisant l'acquisition du logiciel.

8. DIVERS. (a) Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord intervenu entre Mozilla et vous, concernant l'objet qui y est traité, et il ne peut être modifié que par amendement écrit signé par un responsable habilité de Mozilla. (b) Sauf disposition contraire éventuelle du droit applicable, le présent contrat est régi par les lois de l'état de Californie (Etats-Unis), à l'exclusion de ses dispositions relatives au conflit des lois. (c) Ce contrat n'est pas régi par la convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. (d) Si quelque partie que ce soit de ce contrat est considérée invalide ou inapplicable, cette partie doit être interprétée de sorte à refléter l'intention initiale des parties, et les portions restantes resteront pleinement en vigueur. (e) La renonciation par l'une ou l'autre des parties à une modalité ou condition quelconque de ce contrat ou toute dénonciation dudit contrat, dans dans quelque circonstance que ce soit, ne constitue pas une renonciation à une telle modalité ou condition, ni une quelconque rupture ultérieure du contrat. (f) Sauf disposition légale contraire, la langue régissant le présent contrat est l'anglais. (g) Vous pouvez céder les droits qui vous sont octroyés en vertu de ce contrat à toute partie qui accepte ses modalités et convient d'être liée par elles; Mozilla Corporation peut céder les droits qui lui sont octroyés en vertu du présent contrat sans condition. (h) Le présent contrat lie les parties et entre en vigueur au bénéfice de celles-ci et de leurs successeurs et ayants droit autorisés.